

vivre, et son âme était déjà rendue au ciel pour recevoir la récompense méritée.

Le Frère Regnaut écrivait quelques jours plus tard, aux Jésuites de Caën : " Nous trouvâmes le corps des deux Pères à Saint-Ignace, mais un peu écartés l'un de l'autre. On les rapporta à notre cabane, et on les exposa sur des écorces de bois, où je les considérai à loisir plus de deux heures de temps, pour voir si ce que les sauvages nous avaient dit de leur martyre et de leur mort était vrai. Je considérai premièrement le corps du Père de Brébeuf qui faisait pitié à voir, aussi bien que celui du Père Lalemant. Nous ensevelissons ces précieuses reliques, le dimanche, 21^e jour de mars 1649, avec bien de la consolation. Lorsque nous partîmes du pays des Hurons, nous levâmes les deux corps de terre et nous les mîmes à bouillir dans de forte lessive. On gratta bien tous les os, et on donna le soin de les faire sécher. Je les mettais tous les jours dans un petit four de terre que nous avions, après l'avoir un peu chauffé. Et étant en état de les serrer, on les enveloppa séparément dans de l'étoffe de soie, puis on les mit en deux petits coffres, et nous les apportâmes à Québec, où ils sont en grande vénération."

En apprenant la nouvelle du martyre de son enfant, la mère remercia Dieu de cette grâce insigne, car elle était certaine d'avoir donné au ciel un nouvel élu. Comment pouvoir, en effet, douter du sort heureux de son bon Père, qui, toute sa vie, avait montré les plus belles dispositions du cœur ? " Il n'était rien de plus innocent que lui, lisons-nous dans la *Relation* de 1649 ; et depuis dix-neuf ans qu'il était religieux dans notre Compagnie, ayant toujours marché avec une conscience si pure, que la moindre ombre, je ne dirai pas du péché, mais des pensées qui en approchent et qui n'ont rien de criminel, ne servait que pour l'aider à s'unir davantage à Dieu. Sa course a été bientôt consommée ; mais en ce peu de temps, il a rempli les attentes que la terre et le ciel pouvaient avoir de ces travaux. Il est mort en la cause de Dieu et a trouvé en ce pays la croix de JÉSUS-CHRIST, qu'il y cherchait, dont il a porté dessus soi les marques bien sanglantes."

Le Père Lalemant n'était âgé que de trente-neuf ans. Il en avait passé dix-neuf dans la Compagnie de JÉSUS, et trois dans la nouvelle-France. De tous les Jésuites qui ont souffert le martyre de la main des sauvages, il n'en est peut-être pas un seul qui ait eu à subir de plus terribles tourments. La Providence le voulut ainsi, probablement en raison de son grand amour des souffrances, qui furent le but suprême de sa vie.

N. E. DIONNE.